



CHSCT-M EXCEPTIONNEL du 7 mars 2022

Un CHSCT ministériel présidé pour la première fois par madame la ministre Barbara Pompili s'est tenu en urgence lundi soir.

Il fait suite à l'accident du 3 mars dernier qui a coûté la vie à deux de nos collègues de la DIR Centre Est : Emmanuel HOUILLON et Raoul MARTIN.

Madame la ministre revient sur les circonstances tragiques de l'accident.

Elle souligne les travaux engagés par la DIT en matière de prévention, notamment dans le groupe de travail dédié à l'accidentologie.

La ministre a relevé l'importance des campagnes de sensibilisation aux métiers de la route. Cette année, elles seront mises en place avant les départs en vacances. Elles porteront également sur les incivilités et le non-respect volontaire des automobilistes des dispositifs de chantier.

Elle annonce aussi quelques points qu'elle souhaite porter :

- la mise en place d'un audit du dispositif de prévention dont le cadrage sera validé par les organisations syndicales. De même, elles seront destinataires de toutes les conclusions, sans filtre.
- la création d'un grade C3+ pour reconnaître les fonctions d'encadrement,
- la promotion à titre posthume des agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions à travers la modification du statut des PETPE,
- un suivi des transferts dans un premier temps pour ceux de la Communauté Européenne d'Alsace (CEA) avec le recrutement d'un chargé de mission placé sous l'autorité du DGITM. Il veillera notamment au maintien des rémunérations lors des mises à disposition.

La **CFDT** souligne l'importance de la mise en place rapidement de la protection fonctionnelle ainsi que l'obtention de promotion.

Elle demande à ce que les OPA soient également concernés par ce changement dans le statut.

La **CFDT** demande à la ministre plus de reconnaissance du travail des agents. En effet, après des drames comme celui qui touche actuellement la DIR CE, les agents des DIR soulignent que les médias ne se soucient absolument pas d'eux, contrairement à d'autres métiers.

Pour les promotions, la ministre souhaiterait que tous les corps puissent en bénéficier, sans distinction.

Pour la reconnaissance dans les médias, elle partage notre réflexion et souhaite également plus de reconnaissance pour ses agents.